

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

27 JANVIER 2024



**Coop'Ain  
Energie**

Société Coopérative  
d'Intérêt Collectif



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

**Centrales  
Villageoises**  
Association

# Ordre du jour

## Assemblée générale du 27 janvier 2024 à Sulignat

Bienvenue à toutes et tous, sociétaires, sympathisants, élus



### ➤ A l'ordre du jour

- ❖ Présentation de la coopérative, de son activité
- ❖ Témoignage de nos voisins Bresse Energie Citoyenne
- ❖ Présentation rapports de gestion, financier et spécial
- ❖ Adoption des résolutions
- ❖ Election de membres du conseil coopératif

# Une pensée pour Françoise BERNILLON



Françoise nous a quitté à la mi-2023

- Adhérente d'ECDSC et sociétaire Coop' Ain Energie
  - Un engagement citoyen toute sa vie
  - Une élue de la Dombes, ancienne maire de Saint-Nizier le Désert
  - Une amie de plusieurs décennies
- Merci Françoise

# Assemblée générale de la SCIC COOP' AIN ENERGIE

## Une assemblée générale annuelle ordinaire

- **La coopérative est née le 24 octobre 2022**
- **Elle couvre l'exercice 2022 -2023 qui s'est terminé le 30 septembre 2023**
- **Assemblée prévue par les statuts pour approuver les rapports et les comptes**
  
- **Désignation de 2 scrutateurs et un secrétaire, qui forment le bureau de l'assemblée avec moi**
- **Vérification du quorum : 25% des sociétaires (60) arrondi à l'entier inférieur, soit 15**
- **Pouvoirs mentionnés sur la liste d'émargement.**

# Le territoire

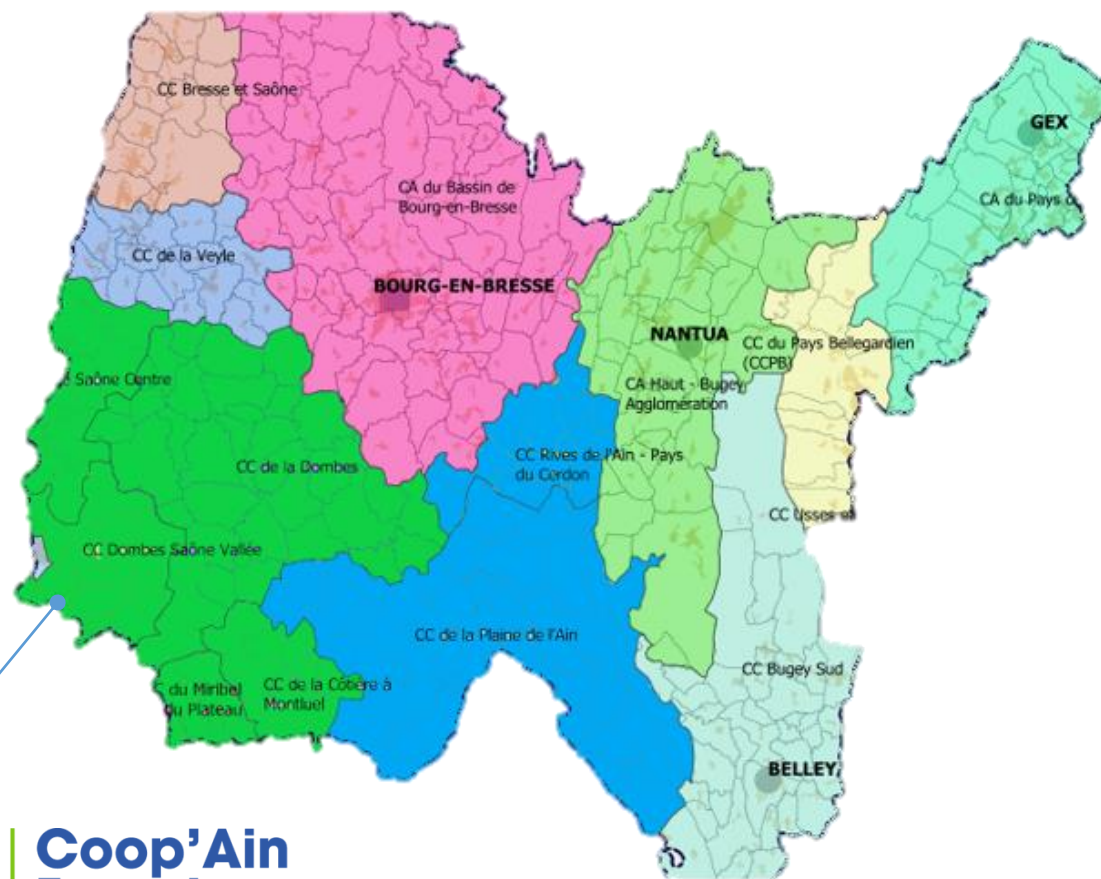
## LE TERRITOIRE D'ACTION

85 communes

147 000 citoyens concernés

### 5 communautés de communes

- Val de Saône Centre
- Dombes Saône Vallée
- de la Dombes
- de la Côtière à Montluel
- de Miribel et du Plateau



**Coop'Ain  
Energie**

Société Coopérative  
d'Intérêt Collectif



**Coop'Ain  
Energie**

Société Coopérative  
d'Intérêt Collectif

# Présentation de la société COOP'AIN ENERGIE

## Pourquoi une société coopérative ?

**Nous avons choisi le statut de SCIC**

**Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour :**

- **Donner du sens à notre engagement citoyen et bénévole**
- **Répondre à nos valeurs**
- **S'inscrire dans l'économie sociale et solidaire (ESS), sans recherche de profit**
- **Permettre le sociétariat multiple : citoyens, collectivités, entreprises, associations**
- **Avoir une gouvernance démocratique et égalitaire : un sociétaire= une voix**



# COOP'AIN ENERGIE aujourd'hui

## La coopérative aujourd'hui

- **44 sociétaires en 2022, 58 au 30 septembre 2023, 60 aujourd'hui, dont deux associations, Energies Citoyennes et Val Horizon**
- **18 300 € de Capital initial, à 100 euros la part sociale, et 24 200€ le 30 septembre 2023, 25 700€ aujourd'hui.**
- **Un territoire d'action Dombes Saône Côtère, avec 5 ComCom : CCMP, 3CM, CCD, CCVSC et CCDSV**
- **Un conseil coopératif de 17 membres il y a un an, 15 aujourd'hui suite aux démissions de deux membres, élus par ailleurs, pour risque de conflit d'intérêt.**
- **3 commissions: technique, Finance et juridique, communication**
- **Un président et des responsables de commissions formant un bureau**
- **Et un site internet : <https://coopainenergie.centralesvillageoises.fr/>**

# COOP'AIN ENERGIE durant l'exercice 2022 - 2023

- Une assemblée générale le 28 janvier 2023, où chaque sociétaire a une voix et une seule
- Le conseil coopératif, élu pour 3 ans, s'est réuni 9 fois, le bureau 10 fois en un an, en alternance
- Un président, **Michel**, élu par le conseil pour 3 ans, assure le fonctionnement avec le bureau
- Un secrétaire très actif, **Jean-Luc**
- **Commission technique: Pierre et Alain**, très mobilisée avec ses autres membres:

Rencontre avec les communes, pré-études technico économiques, rapports d'études, suivi des projets

....

- **Commission Finance et juridique: Laurence et Jean-Marc**

Elaboration projet de Convention d'Occupation Temporaire (COT), de bail pour les privés, de procédures, d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)...

- **Commission communication: Agnès et Olivier**

Plaquette de présentation, kakémonos, textes pour site internet....



# Etre sociétaire de COOP'AIN ENERGIE, c'est...

## Pour chaque citoyen...

- C'est s'engager pour agir pour la transition énergétique
- Par l'engagement en capital, avec une part minimum (100€)
- Par le temps bénévole consacré, par la participation aux commissions et instances
- Les parts sociales pourront être rémunérées, après mise en réserve des excédents (> 57,5%) et sur la base d'un taux modéré (épargne éthique).
- Les parts sociales sont bloquées durant 3 ans après la souscription (sauf cas exceptionnel)
- Le DIS, Document d'Information Synthétique, déposé à l'AMF, détaille les risques (sur notre site web),

## Pour les collectivités, entreprises, associations...

- C'est s'engager pour soutenir cette démarche collective et citoyenne pour le territoire Dombes Saône Côtière

## Pour tous...

- C'est un engagement citoyen pour l'écologie active et locale, et la lutte contre le dérèglement climatique
- C'est agir pour la sobriété et les Energies Renouvelables dans nos communes

# Enjeux et bénéfices des projets citoyens d'EnR



Intérêt général

Ancrage local



Economie responsable

Sobriété énergétique



Gouvernance participative



Epargne éthique et utile



Développer les énergies renouvelables



**...Ils sont porteurs de sens et replacent chacun dans l'action face à l'urgence climatique !**

# Un projet EnR Citoyen, comment ça marche ?

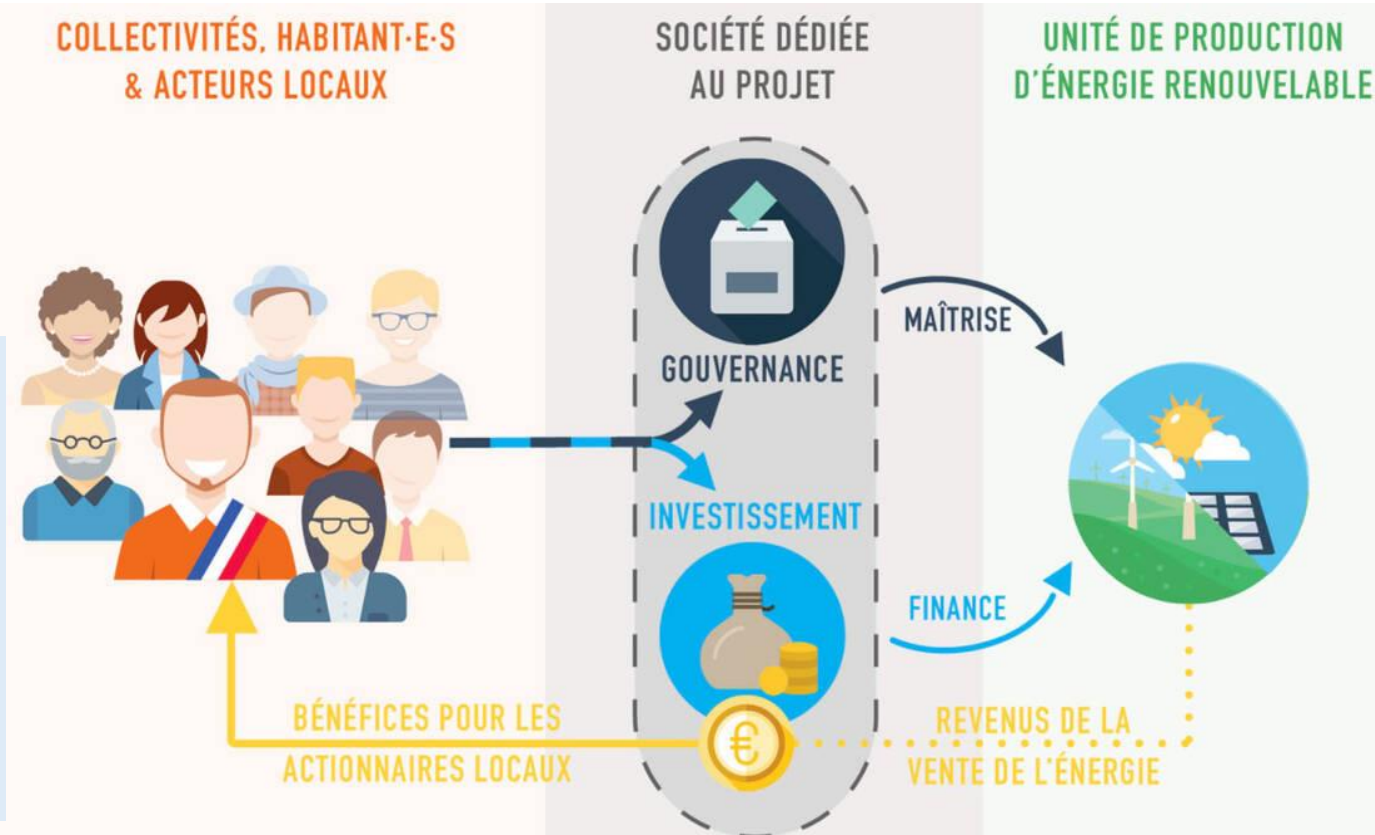
1

Devenez copropriétaire d'une centrale photovoltaïque

Citoyens, collectivités ou acteurs locaux souscrivent des parts Coop'Ain Energie  
1 part = 100 €

4

Les recettes de la vente d'électricité permettent de rembourser les emprunts bancaires et de générer des dividendes pour les sociétaires



2

Coop'Ain Energie monte les projets avec les collectivités.  
Elle souscrit un emprunt bancaire pour compléter le capital citoyen

3

Coop'Ain Energie finance et déploie les installations.  
L'électricité produite est injectée sur le réseau et revendue en totalité.

# Où en sont nos voisins ?

Jean-Paul PEULET, président de BEC



**BRESSE ENERGIES**  
— CITOYENNES —

Aurélien MARY, président de PL'AIN  
d'Énergie



**PL'AIN** D'ENERGIE

# COOP'AIN ENERGIE en 2022-2023

Notre priorité: des centrales en toiture  
en vente totale

-C'est le modèle économique éprouvé

Nous sommes tributaire des variations  
des arrêtés tarifaires d'achat, des coûts  
de raccordement ENEDIS, des coûts de  
renforcement de structure...



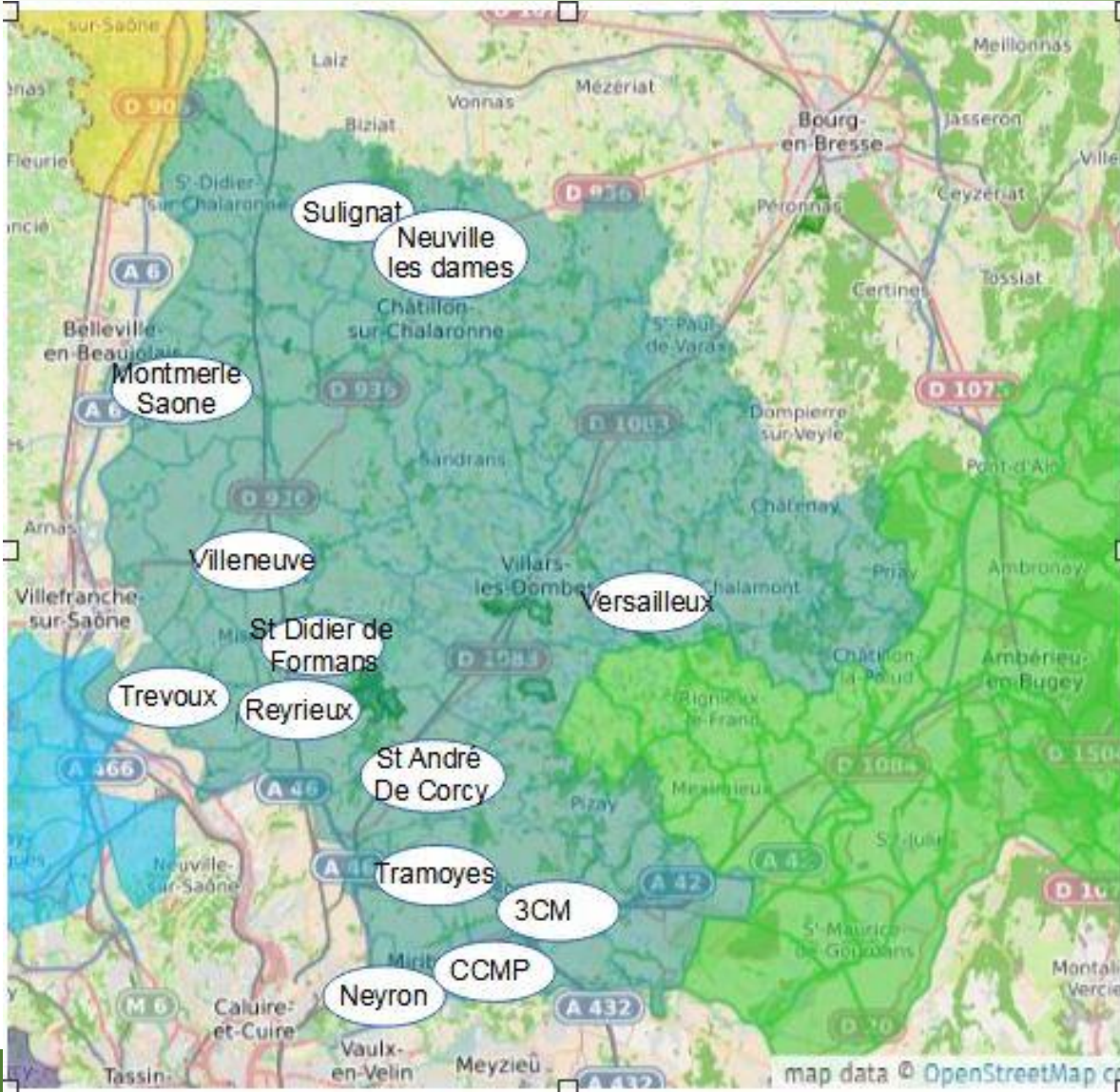
# COOP'AIN ENERGIE : L'activité en 2022-2023

Plus de 55 réunions officielles:

- 10 réunions de bureau,
- 9 réunions du conseil coopératif
- 1 assemblée générale le 28 janvier 2023
- Une vingtaine de réunions de commissions
- Une quinzaine de réunions avec les communes et communautés de communes



# COOP' AIN ENERGIE : Les projets à l'étude sur notre territoire



## ➤ Les projets

- ❖ 25 pré-études de toitures  
Sans engagement des collectivités
- ❖ Situées dans 12 communes  
des 5 communautés de  
communes
- ❖ Une entreprise coopérative
- ❖ Une exploitation agricole
- ❖ Une MARPA

Dans l'attente des décisions des communautés en accord avec leur PCAET.

# COOP'AIN ENERGIE : Rapport Financier 2022-2023

**Capital initial 18 300€, capital à la clôture: 24 200€**

Total du bilan	25 088,04 €
Disponibilités	24 708, 19 €

**Dépenses d'exploitation: 1097,59€ HT**

Dont dépenses comptabilité: 827,75 €

Frais bancaires	66,68 €
Amortissement	169,83 €

**Recettes d'exploitation : 0,00 €**

**Déficit d'exploitation 1097,59 €**



# COOP'AIN ENERGIE : Orientations pour 2023-2024

- a) Finaliser un programme avec 3 à 5 centrales photovoltaïques
- b) Mobiliser les citoyens pour passer à au moins une centaine de sociétaires et accroître fortement le capital, notamment à l'occasion d'inaugurations de centrales.
- c) Réaliser un emprunt pour compléter le capital citoyen et permettre la réalisation de ce programme
- d) Poursuivre le travail avec les communes et les communautés de communes, et avancer la suite du programme pour fin 2024
- e) Affiner notre projet sur l'autoconsommation collective, qui pourrait être applicable dans des villages

# COOP'AIN ENERGIE : Un premier projet Engagé

- Toiture de la SCOP DESSICA à Trévoux
  - DESSICA fait sa centrale en autoconsommation de 23 KWc
  - DESSICA nous loue le reste de toiture pour une centrale de 23 KWc
  - Montant investi: 22500 € HT
- 
- Témoignage Patrick Charrondière, gérant de la SCOP DESSICA



# COOP' AIN ENERGIE : AGISSONS ENSEMBLE

## **Vous êtes déjà sociétaire**

- **Vous pouvez participer aux commissions, et au conseil coopératif**

## **Vous êtes prêts à devenir sociétaire ?**

- **Valeur de la part sociale : 100 €**
- **Remplissez le bulletin de souscription**
- **Transmettez-nous les documents nécessaires (pièce d'identité, justificatif de domicile)**
- **Avec ...votre chèque !**
- **La candidature de chacun est soumise à validation par le conseil coopératif**

## **Questions -Réponses**

# COOP'AIN ENERGIE : Résolutions de l'A.G.

- **Résolution n°1 : Approbation du rapport de gestion**
- Le rapport de gestion pour l'exercice 2022-2023, transmis à tous les sociétaires et présenté en assemblée générale, et après échanges et réponses aux questions, est approuvé, et l'assemblée générale donne quitus pour leur gestion au président et au conseil coopératif.
- **Résolution n°2 : Approbation du rapport spécial relatif aux conventions réglementées**
- Le rapport spécial relatif aux conventions réglementées pour l'exercice 2022-2023, transmis à tous les sociétaires et présenté en assemblée générale, et après échanges et réponses aux questions, est approuvé

# COOP'AIN ENERGIE : Résolutions de l'A.G.

- **Résolution n° 3 : Approbation du rapport financier et des comptes**

- Le rapport financier, le compte de résultat et le bilan pour l'exercice 2022-2023, transmis à tous les sociétaires et présenté en assemblée générale, et après échanges et réponses aux questions, sont approuvés. L'assemblée générale constate les variations du capital, en entrée et en sortie, le capital à la clôture de l'exercice étant de 24 200 euros.

- **Résolution n° 4 : Affectation du résultat**

- Le résultat déficitaire de l'exercice 2022 – 2023 de 1097,59 euros est affecté en report à nouveau.

# COOP'AIN ENERGIE : Résolutions de l'A.G.

## • Résolution n°5 : Approbation des orientations pour l'exercice 2023 -2024

Les orientations proposées pour l'exercice 2023 – 2024 :

- a) Finaliser un programme avec 3 à 5 centrales photovoltaïques
- b) Mobiliser les citoyens pour passer à au moins une centaine de sociétaires et accroître fortement le capital, notamment à l'occasion d'inaugurations de centrales.
- c) Réaliser un emprunt pour compléter le capital citoyen et permettre la réalisation de ce programme
- d) Poursuivre le travail avec les communes et les communautés de communes, et avancer la suite du programme pour fin 2024
- e) Affiner notre projet sur l'autoconsommation collective, qui pourrait être applicable dans des villages

sont validées.

# Election de membres du conseil coopératif

## Les membres actuels :

❖ AVELLANEDA Jean-Pierre,

❖ BENSI Olivier,

❖ CRISCUOLO Philippe,

❖ CROPPI Laurence,

❖ DUMILLON Pierre,

❖ DUPRE Alain,

❖ GARDE Simon,

❖ GINESTE Ludovic,

❖ LECULIER Jean-Marc,

❖ MICHAUD Pierre

❖ MONTESSUIT Claude,

❖ PHILIBERT Jean-Luc,

❖ PIERRES Gilbert

❖ RAYMOND Michel,

❖ VELU Agnès

Que je remercie vivement pour leur engagement.

➤ **Autres candidatures ?**

➤ **Vote à bulletin secret obligatoire.**

- **Le bulletin vous a été remis lors de l'émargement.**

## Résolution n° 6 : Election complémentaire au conseil coopératif

Les sociétaires suivants sont élus à bulletin secret au conseil coopératif, pour une durée de trois ans conformément aux statuts :

## L'assemblée générale est close

**Merci à toutes et tous**

**Merci à la municipalité de Sulignat et son maire, Alain Genestoux,**

**Verre de l'amitié**



Fin du Diaporama

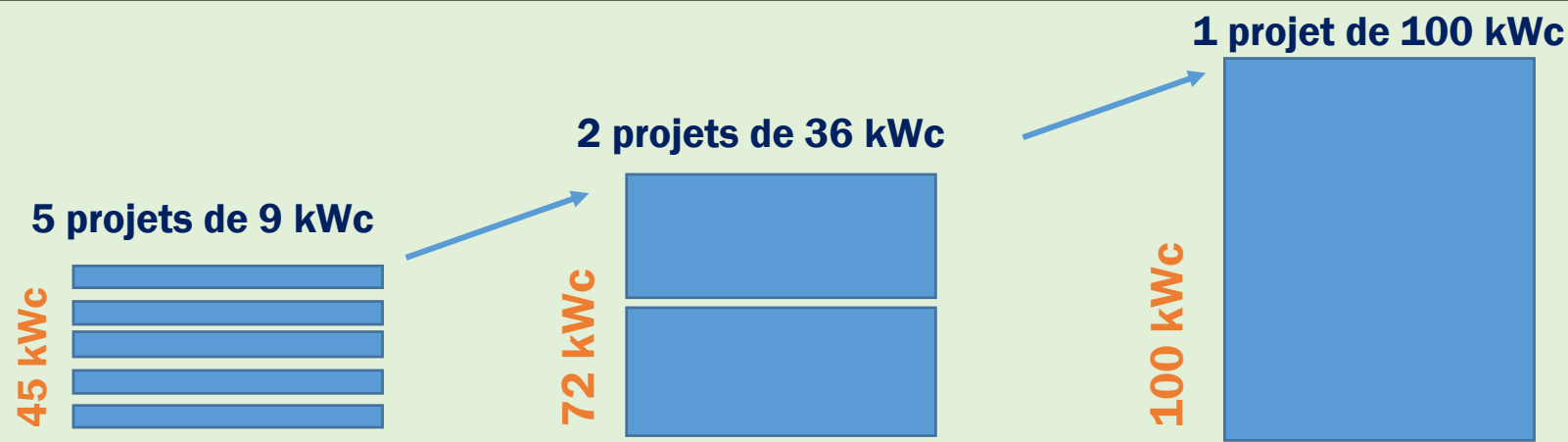
# Coût moyen des projets citoyens EnR

Puissance installée	9 kWc	36 kWc	100 kWc
Nombre de panneaux	30	120	330
Surface de toiture	50 m <sup>2</sup>	200 m <sup>2</sup>	550 m <sup>2</sup>
Production annuelle	10 000 kWh	40 000 kWh	110 000 kWh
Budget	18 à 20 k€	50 à 60 k€	100 à 120 k€
Tarif de vente du Kwh	14,74 cts	13,82 cts	12,02 cts
Coût du kWc installé	2 100 €/kWc	1 500 €/kWc	1 100 €/kWc

## A budget équivalent :

Il est possible  
de réaliser →

Pour une puissance  
totale de →



# COOP' AIN ENERGIE Notre ambition pour 2023 -2024- 2025

## 1<sup>er</sup> programme de 5 à 7 toitures

1 à 2 installations par ComCom  
De 9 kWc à 200 kWc  
Puissance totale 420 kWc

## Production électrique attendue

460 000 kWh / an  
Equivalent à la consommation  
de 400 habitants

## Investissement global

400 000 €  
30 % financement citoyen  
70 % emprunt bancaire

## Rentabilité prévisionnelle

Environ 2 %  
sous forme de dividendes  
après les 3<sup>ème</sup> années



**Enjeux : mobiliser les toitures et mobiliser des sociétaires et du capital pour 250 000€.**